

**M.R.C. MARIA-CHAPDELAINÉ**

**MUNICIPALITÉ D'ALBANÉL**

**2011-11-07**

**PROCÈS-VERBAL DU 7 NOVEMBRE 2011**

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal d'AlbanéL tenue à la salle du conseil, située au 160, rue Principale à AlbanéL, le lundi 7 novembre 2011 à 19 h 30, sous la présidence de madame Évangeline Plourde, maire.

Sont présents : Mmes Liane Proulx, conseillère  
Francine Chiasson, conseillère  
M.M. Alain Laliberté, conseiller  
Renel Gagnon, conseiller

Sont absents : M.M. Michel Lavoie, conseiller  
Robin Harvey, conseiller

Les membres présents forment un quorum.

La séance est ouverte à 19 h 30 par la prière récitée par madame Évangeline Plourde, maire.

Monsieur Réjean Hudon fait fonction de secrétaire-trésorier.

Madame le maire souhaite la bienvenue et le secrétaire-trésorier poursuit avec la lecture de l'ordre du jour.

**ORDRE DU JOUR**

1. Prière et ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Exemption de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2011
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2011
5. **ADMINISTRATION**
  - 5.1 Acceptation de la liste des comptes d'octobre 2011
  - 5.2 Rapport des revenus de septembre et octobre 2011
  - 5.3 Adoption du règlement 11-168 sur l'éthique et la déontologie des élus municipaux
  - 5.4 Régie GÉANT – Acceptation du règlement d'emprunt 05-2011 de 270 000 \$ et engagement à payer la quote-part
6. **TRANSPORTS**
  - 6.1 Stationnement des véhicules lourds
  - 6.2 Déneigement du chemin Joseph-Eugène

- 7. HYGIÈNE DU MILIEU**
  - 7.1 Station d'eau potable – Remplacement de l'ordinateur
- 8. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
  - 8.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment pour octobre 2011
  - 8.2 Adoption du règlement numéro 11-166 modifiant le plan d'urbanisme
  - 8.3 Adoption du règlement numéro 11-167 modifiant le Règlement de zonage 11-158
  - 8.4 Demande de dérogation mineure de monsieur Jacques Poirier
  - 8.5 SARP – Entente spécifique 2012-2016
  - 8.6 Achat du terrain de monsieur Marc-André Dumais
  - 8.7 Chemin Joseph-Eugène – Démolition des chalets
  - 8.8 Acceptation de l'offre de monsieur Pier-Alain Théberge et de madame Sarah Beaulieu pour l'achat de la subdivision 1-6-1 du lot 33 dans la rue Industrielle Nord
- 9. LOISIRS ET CULTURE**
  - 9.1 Rapport de la Bibliothèque municipale pour le mois d'octobre 2011
  - 9.2 Tourisme Saguenay-Lac-Saint-Jean – Contrat de publicité 2012
  - 9.3 Carte de Noël
- 10. DONS ET SUBVENTIONS**
  - 10.1 Opération Nez rouge
  - 10.2 AirMédic
  - 10.3 Chevaliers de Colomb
  - 10.4 Groupe Espoir Dolbeau-Mistassini
- 11. RÉOLUTIONS**
  - 11.1 Comité d'embellissement – Aide supplémentaire
  - 11.2 Ajout d'une borne sèche sur la Route 169
  - 11.3 OMH – Nomination de monsieur Paul-Armand Ouellet
- 12. INFORMATION**
  - 12.1 MRC de Maria-Chapdelaine – Résolution de la problématique de l'embâcle sur la rivière Mistassini
  - 12.2 MRC de Maria-Chapdelaine – Adoption du code d'éthique et de déontologie du préfet de la MRC de Maria-Chapdelaine
- 13. INVITATIONS**
  - 13.1 Corporation municipale de St-Thomas-Didyme – Souper gastronomique de champignons forestiers
  - 13.2 Caravane en panne – Souper spectacle
  - 13.3 Regroupement Loisirs et Sports – 42<sup>e</sup> mérite sportif régional Saguenay-Lac-Saint-Jean
- 14. CORRESPONDANCE**
  - 14.1 Commission scolaire du Pays-des-Bleuets – Plan triennal de répartition et de destination des immeubles
  - 14.2 Commission scolaire du Pays-des-Bleuets – Politique de maintien ou de fermeture et de modification
  - 14.3 Monsieur Gilles Lambert – Demande de localisation d'entrée d'eau
  - 14.4 Les avocats Gaudreault, Saucier, Simard, S.E.N.C. – Offre de service 2012

**15. AUTRES SUJETS**

**15.1**

**15.2**

**15.3**

**16. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**17. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE**

**11-293**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que l'ordre du jour soit et est accepté tel que lu en laissant l'ordre du jour ouvert à d'autres sujets.

**11-294**

**3. EXEMPTION DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 3 OCTOBRE 2011**

ATTENDU QUE chaque membre du conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance régulière du 3 octobre 2011;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil en ont pris connaissance;

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSEON, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Qu'il y ait exemption de lecture du procès-verbal de la séance régulière du 3 octobre 2011.

**11-295**

**4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 3 OCTOBRE 2011**

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSEON, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le procès-verbal de la séance régulière du 3 octobre 2011 soit et est accepté tel que présenté aux membres du conseil municipal d'Albanel.

## CERTIFICAT DE FONDS DISPONIBLES POUR DÉPENSES PROJÉTÉES

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, d'une somme de **257 527.41 \$**, ci-après décrites sont projetées par le conseil.

\_\_\_\_\_  
Réjean Hudon, directeur général

### **5. ADMINISTRATION**

**11-296**

#### **5.1 ACCEPTATION DE LA LISTE DES COMPTES D'OCTOBRE 2011**

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que les listes des comptes payés et à payer pour le mois d'octobre 2011 soient et sont approuvées, à savoir :

|                                 |                      |
|---------------------------------|----------------------|
| Comptes à payer                 | 105 032.64 \$        |
| Comptes payés                   | 126 295.38 \$        |
| Salaires nets d'octobre et REER | 26 199.39 \$         |
| <b>Total :</b>                  | <b>257 527.41 \$</b> |

#### **5.2 RAPPORTS DES REVENUS DE SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2011**

Les rapports des revenus pour le mois de septembre et octobre sont déposés au conseil municipal d'Albanel par le directeur général, à savoir :

- Septembre 2011 281 304.25 \$
- Octobre 2011 61 218.33 \$

**11-297**

#### **5.3 ADOPTION DU RÈGLEMENT 11-168 CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

ATTENDU QUE la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, entrée en vigueur le 2 décembre 2010, impose aux municipalités locales de se doter d'un code d'éthique et de déontologie applicable aux élus municipaux;

ATTENDU QUE la municipalité d'Albanel doit adopter un tel code, conforme aux exigences de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, par règlement au plus tard le 2 décembre 2011;

ATTENDU QUE les formalités prévues aux articles 8 à 12 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale ont été respectées;

ATTENDU QU'avis de motion du présent règlement a été donné par madame Francine Chiasson, conseillère, lors de la séance ordinaire du conseil de la municipalité d'Albanel tenue le 12 septembre 2011 dernier conformément aux dispositions de la loi;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le règlement portant le numéro 11-168 concernant le « Code d'éthique et de déontologie des élus » soit et est adopté avec dispense de lecture.

**11-298**

**5.4 APPROBATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 05-2011 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE GÉANT**

IL EST PROPOSÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER  
APPUYÉ PAR RENEL GAGNON, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel approuve l'achat par la Régie intermunicipale de sécurité incendie GÉANT d'un camion-pompe-citerne pour une somme de 270 000 \$.

Que le conseil approuve le règlement d'emprunt 05-2011 d'une somme de 270 000 \$ avec un remboursement échelonné sur 15 ans.

Que le conseil s'engage à assumer le solde de la dette par l'entremise de la quote-part qui lui sera adressée par la régie GÉANT qui fournit le service de sécurité incendie aux contribuables de la municipalité.

**6. TRANSPORTS**

**11-299**

**6.1 STATIONNEMENT DES VÉHICULES LOURDS**

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER  
ET RÉSOLU MAJORITAIREMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel interdise le stationnement des véhicules lourds dans les secteurs suivant :

- Rue de l'Église, à partir de la rue Principale jusqu'au 373, rue de l'Église inclusivement;
- Rue du Parc Pagé, à partir du 3090, rue du Parc Pagé jusqu'à la rue Charles-Albanel.

Monsieur Renel Gagnon, conseiller, exprime son désaccord concernant le premier paragraphe.

**11-300**

## **6.2 DÉNEIGEMENT DU CHEMIN JOSEPH-EUGÈNE 2011-2012**

ATTENDU QUE, suite aux inondations du printemps 2011, plusieurs résidents du chemin Joseph-Eugène ont subi des dommages importants à leur résidence principale;

ATTENDU QUE parmi ces résidents, plusieurs n'ont pu reconstruire leur résidence à la suite de la perte de leur droit acquis;

ATTENDU QUE, suite à un sondage par courrier, plus de 50 % des résidents ont manifesté le désir de faire interrompre le service de déneigement;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR RENEL GAGNON, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel maintienne le service jusqu'au 31 décembre 2011.

Que la population des secteurs des Eaux-Vives, du chemin de l'Écluse et du chemin Joseph-Eugène, soit de nouveau sondée. Le sondage sera envoyé seulement aux propriétaires possédant une bâtisse puisqu'ils seront les seuls à payer pour le maintien du service.

## **7. HYGIÈNE DU MILIEU**

**11-301**

### **7.1 STATION D'EAU POTABLE – REMPLACEMENT DE L'ORDINATEUR**

IL EST PROPOSÉ PAR RENEL GAGNON, CONSEILLER  
APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que la municipalité d'Albanel approuve le remplacement de l'ordinateur de la station d'eau potable, incluant la mise à jour du logiciel de gestion de poste et que soit autorisé le paiement de la facture au montant de 5 928.09 \$ incluant les taxes.

## **8. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

### **8.1 RAPPORTS DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2011**

Le secrétaire-trésorier fait la lecture des rapports de l'inspecteur en bâtiment pour les mois d'octobre 2011, soit :

|   |            |
|---|------------|
| Trois (3) permis de construction (autre).....       | 125 000 \$ |
| Quatre (4) permis de rénovation.....                | 63 764 \$  |
| Un (1) permis de démolition                         |            |
| Un (1) permis d'installations septiques             |            |
| Un avis d'infraction                                |            |
| Deux (2) recherches pour certificat de localisation |            |

11-302

### **8.2 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 11-166 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 11-157**

ATTENDU QUE la municipalité d'Albanel a tenu une assemblée publique de consultation sur le projet de règlement numéro 11-166 modifiant le plan d'urbanisme numéro 11-157 lors d'une séance extraordinaire tenue le 3 octobre 2011;

ATTENDU QUE, suite à l'assemblée de consultation publique, la Municipalité a adopté, à sa séance ordinaire du 3 octobre 2011, un second projet de règlement numéro 11-166 modifiant le plan d'urbanisme numéro 11-157 afin de le soumettre à la possibilité de faire une demande de participation à un référendum;

ATTENDU QU' aucune demande valide n'a été faite pour la tenue d'un référendum sur les objets pouvant être soumis et que, par conséquent, la Municipalité peut procéder à l'adoption finale du projet de règlement;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR RENEL GAGNON, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel adopte, avec dispense de lecture, le règlement numéro 11-166 qui modifie le règlement d'urbanisme numéro 11-157 et qui a pour effet l'agrandissement de l'affectation Commerciale le long de la rue de l'Église (Route 169) du côté sud-ouest du périmètre urbain à même les affectations Publique et Récréative.

11-303

**8.3 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 11-167 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 11-158**

ATTENDU QUE la Municipalité d'Albanel a tenu une assemblée publique de consultation sur le projet de règlement numéro 11-167 modifiant le règlement de zonage numéro 11-158 lors d'une séance spéciale tenue le 3 octobre 2011;

ATTENDU QUE, suite à l'assemblée de consultation publique, la Municipalité a adopté, à sa séance ordinaire du 3 octobre 2011, un second projet de règlement numéro 11-167 modifiant le règlement de zonage numéro 11-158 afin de le soumettre à la possibilité de faire une demande de participation à un référendum;

ATTENDU QU' aucune demande valide n'a été faite pour la tenue d'un référendum sur les objets pouvant être soumis et que, par conséquent, la Municipalité peut procéder à l'adoption finale du projet de règlement;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR RENEL GAGNON, CONSEILLER  
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel adopte, avec dispense de lecture, le règlement numéro 11-167 qui a pour effet de modifier le Règlement de zonage numéro 11-158 afin de créer une zone C à même la zone R43.

11-304

**8.4 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DE MONSIEUR JACQUES POIRIER**

ATTENDU QUE monsieur Jacques Poirier présente une demande de dérogation mineure par l'intermédiaire de Me Miville Cantin, notaire;

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure vise le bâtiment principal et le garage situés à l'arrière;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme juge que le garage bénéficie d'un droit acquis puisqu'il a été construit avant l'entrée en vigueur du règlement 42-93;

ATTENDU QUE le point le plus rapproché du bâtiment principal est situé à 0.68 m alors que le règlement de zonage 11-158 exige une marge latérale de 2 m minimum lorsqu'il y a une fenêtre sur le côté;

ATTENDU QU' exiger que ce résident se conforme à notre règlement lui causerait un préjudice financier important;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme a émis une opinion favorable à l'acceptation de cette dérogation mineure;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER  
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel accorde la dérogation mineure à monsieur Jacques Poirier et autorise que le bâtiment demeure implanté à un minimum de 0,6 m de la ligne latérale située au nord-ouest alors que le règlement de zonage 11-158, actuellement en vigueur, exige une marge minimum de 2 m lorsqu'il y a présence de fenêtres.

**11-305**

**8.5 SERVICE D'AIDE-CONSEIL EN RÉNOVATION PATRIMONIALE (SARP) – ENTENTE SPÉCIFIQUE 2012-2016**

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR RENEL GAGNON, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel renouvelle son entente de consultation architecturale résidentielle avec le SARP, à raison de deux consultations par année pour les cinq prochaines années et que madame Évangeline Plourde, maire, soit autorisée à signer l'entente spécifique.

Que l'information à savoir que la municipalité d'Albanel peut recevoir deux demandes de consultation soit publiée dans le bulletin municipal « L'Informateur ».

Montant pour les consultations :

|           |                         |
|-----------|-------------------------|
| 2012..... | 552 \$ par consultation |
| 2013..... | 569 \$ par consultation |
| 2014..... | 586 \$ par consultation |
| 2015..... | 604 \$ par consultation |
| 2016..... | 622 \$ par consultation |

11-306

**8.6 AUTORISATION D'ACHAT DU TERRAIN DE MONSIEUR MARC-ANDRÉ DUMAIS**

ATTENDU QUE le 8 septembre 2010, la municipalité d'Albanel a signé une promesse d'achat à monsieur Marc-André Dumais pour l'achat d'une partie du lot 30 A, situé le long de la Route 169, et ce dans le but de réaliser une piste cyclable hors route;

ATTENDU QU' en date du 7 novembre 2011, les travaux de réalisation de la piste cyclable sont réalisés à 100 %;

ATTENDU QUE le prix pour la partie du lot 31-A a été fixé à 22 000 \$ et qu'un montant de 5 000 \$ a déjà été versé;

ATTENDU QU' il y a lieu de conclure la transaction pour finaliser l'acquisition de cedit lot;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER  
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel procède à l'achat final d'une partie du lot 30-A au coût de 22 000 \$ moins la partie déjà payée de 5 000 \$ et autorise madame Évangeline Plourde, maire, à signer le contrat d'achat.

11-307

**8.7 CHEMIN JOSEPH-EUGÈNE – DÉMOLITION DE CHALETS**

ATTENDU QUE, suite aux inondations du printemps 2011, plusieurs résidents du chemin Joseph-Eugène ont subi des dommages importants à leur résidence principale;

ATTENDU QUE, parmi ces résidents, plusieurs n'ont pu reconstruire leur chalet à la suite de la perte du droit acquis sur ledit chalet;

ATTENDU QUE la MRC de Maria-Chapdelaine, en collaboration avec la Régie des matières résiduelles, offre exceptionnellement de démolir, sans frais pour le propriétaire, les chalets qui ont perdu leur droit acquis;

ATTENDU QU' il reste encore six (6) chalets qui ont perdu leur droit acquis;

ATTENDU QUE la municipalité d'Albanel a communiqué, par écrit, avec les six propriétaires restants et que quatre d'entre eux veulent se prévaloir du service de démolition;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel procède à la démolition des chalets des résidents qui désirent se prévaloir de ce service et que soient communiqués à la MRC de Maria-Chapdelaine, les noms et les coordonnées des résidents-propriétaires desdits chalets.

11-308

**8.8 ACCEPTATION DE L'OFFRE DE MONSIEUR PIER-ALAIN THÉBERGE ET DE MADAME SARAH BEAULIEU POUR LA VENTE D'UN TERRAIN SUR LA RUE INDUSTRIELLE NORD**

IL EST PROPOSÉ PAR RENEL GAGNON, CONSEILLER  
APPUYÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel accepte l'offre d'achat de monsieur Pier-Alain Théberge et de madame Sarah Beaulieu concernant un terrain situé sur la rue Industrielle, connu et désigné comme étant la subdivision 1-6-1 du lot 33B, rang 6, au cadastre officiel du canton d'Albanel et ayant une superficie de 268,3 mètres carrés.

Le prix du terrain est de 1 989.54 \$ plus TPS (5 %), soit 99.47 \$ et TVQ (8.5 %), soit 177.56 \$ pour un total de 2 266.57 \$ pour le terrain, soit 4.62 \$ le mètre carré plus les frais d'arpentage de 750 \$.

**9. LOISIRS ET CULTURE**

**9.1 RAPPORT DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2011**

Le directeur général fait lecture des statistiques du mois d'octobre 2011 de la Bibliothèque municipale qui fait état de 648 abonnés et de 212 prêts de biens culturels.

11-309

**9.2 TOURISME SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN - CONTRAT DE PUBLICITÉ 2012**

IL EST PROPOSÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER  
APPUYÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel accepte de déboursier la somme de 1 400 \$ plus les taxes pour le contrat de publicité 2012 avec Tourisme Saguenay-Lac-Saint-Jean et autorise madame Sylvie Tremblay, directrice des loisirs, à signer ledit contrat.

**11-310**            **9.3**    **CARTE DE NOËL**

IL EST PROPOSÉ PAR RENEL GAGNON, CONSEILLER  
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel accorde un montant approximatif de 485.42 \$ pour l'achat des cartes de Noël 2011.

**10.**    **DONS ET SUBVENTIONS**

**11-311**            **10.1**    **OPÉRATION NEZ ROUGE**

IL EST PROPOSÉ PAR RENEL GAGNON, CONSEILLER  
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel accorde un montant de 250 \$ à Opération Nez rouge. Madame Liane Proulx, conseillère, souligne également la nouvelle réglementation selon laquelle l'employeur est responsable de tout évènement pouvant survenir lors d'une soirée de Noël d'employés et donc, demande que la direction de la municipalité avise le club social de mentionner, lors de la soirée de Noël, la disponibilité de Nez rouge.

**11-312**            **10.2**    **AIRMÉDIC**

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel accorde un montant de 230 \$ à AirMédic, soit l'équivalent de 0,10 \$ par habitant, en considérant que le nombre d'habitants en 2011 est de 2 298.

**11-313**            **10.3**    **CHEVALIERS DE COLOMB – NOËL DES ENFANTS 2011**

IL EST PROPOSÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER  
APPUYÉ PAR RENEL GAGNON, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel accorde un don de 200 \$ à titre de participation à l'activité « Noël des enfants » des Chevaliers de Colomb.

Que cet évènement soit mentionné dans notre bulletin municipal « L'Informateur ».

11-314

**10.4 GROUPE ESPOIR DOLBEAU-MISTASSINI**

IL EST PROPOSÉ PAR RENEL GAGNON, CONSEILLER  
APPUYÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel accorde une somme de 100 \$ au Groupe Espoir de Dolbeau-Mistassini.

**11. RÉSOLUTIONS**

11-315

**11.1 COMITÉ D'EMBELLISSEMENT – AIDE SUPPLÉMENTAIRE**

IL EST PROPOSÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER  
APPUYÉ PAR RENEL GAGNON, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Qu'une aide supplémentaire de 200 \$ soit accordée au Comité d'embellissement pour l'année 2011.

11-316

**11.2 AJOUT D'UNE BORNE SÈCHE SUR LA ROUTE 169**

IL EST PROPOSÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER  
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSEON, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel procède à l'installation d'une borne sèche sur la Route 169.

Que le conseil autorise monsieur Réjean Hudon, directeur général, à signer un protocole d'entente avec les propriétaires de l'entreprise Pneus Pelchat qui sont propriétaires du terrain où sera installée la nouvelle borne sèche.

MADAME LIANE PROULX, CONSEILLÈRE, MENTIONNE SON INTÉRÊT ET SE RETIRE DE LA DISCUSSION ET DU VOTE.

11-317

**11.3 OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION D'ALBANEL (OMH) – NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT**

IL EST PROPOSÉ PAR RENEL GAGNON, CONSEILLER  
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSEON, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que monsieur Paul-Armand Ouellet soit nommé comme représentant de la municipalité au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation d'Albanel.

**12. INFORMATION**

**12.1 MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ – RÉOLUTION DE LA PROBLÉMATIQUE DE L'EMBÂCLE SUR LA RIVIÈRE MISTASSINI**

Madame Liane Proulx, conseillère, demande à voir le suivi des travaux de ce comité.

**12.2** MRC de Maria-Chapdelaine – Adoption du code d'éthique et de déontologie du préfet de la MRC de Maria-Chapdelaine

**13. INVITATIONS**

11-318

**13.1 CORPORATION MUNICIPALE DE ST-THOMAS-DIDYME – SOUPER GASTRONOMIQUE DE CHAMPIGNONS FORESTIERS**

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR RENEL GAGNON, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel autorise un montant de 84 \$ pour l'achat de deux billets permettant d'assister au souper gastronomique de champignons forestiers.

**13.2 LA CARAVANE EN PANNE – SOUPER SPECTACLE**

Le conseil de la municipalité d'Albanel ne donne pas suite à cette invitation.

**13.3 REGROUPEMENT LOISIRS ET SPORTS – 42<sup>E</sup> MÉRITE SPORTIF RÉGIONAL SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN**

Le conseil de la municipalité d'Albanel ne donne pas suite à cette invitation.

**14. CORRESPONDANCE**

**14.1** Commission scolaire du Pays-des-Bleuets – Plan triennal de répartition et de destination des immeubles

**14.2** Commission scolaire du Pays-des-Bleuets – Politique de maintien ou de fermeture d'une école et de la modification de certains services éducatifs dispensés par une école

**14.3** monsieur Gilles Lambert – Demande de localisation d'entrée d'eau

11-319

**14.4 LES AVOCATS GAUDREULT, SAUCIER, SIMARD, S.E.N.C. – OFFRE DE SERVICE 2012**

IL EST PROPOSÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER  
APPUYÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel accepte l'offre de service des avocats Gaudreault, Saucier, Simard, S.E.N.C. pour 2012 conservant le même tarif que celui de 2011, soit 200 \$/mois.

**14.5** Jean-Yves Pilon & Associée – Enquête sur la rémunération et conditions de travail des employés des petites municipalités (12 000 h et moins)

**15. AUTRES SUJETS**

**11-320**

**15.1 ACHAT D'UNE BÂCHE À INSTALLER DEVANT L'ÉCOLE SAINTE-LUCIE**

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel approuve l'achat d'une bâche qui sera installée devant l'école Sainte-Lucie afin de protéger les installations.

**15.2** Demande afin de vérifier le règlement pour le déneigement du secteur Villégiature

**15.3**

MADAME LIANE PROULX, CONSEILLÈRE, QUITTE L'ASSEMBLÉE À 21 H.

**16. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**Monsieur Réal Bellemare** nous indique qu'il avait avisé monsieur Réal Bouchard que sa clôture avait été endommagée par le camion de déneigement et que ce n'est toujours pas réglé. Il suggère également d'enlever le service de ramassage des ordures et de garder le service de déneigement au secteur Joseph-Eugène. Il nous donne son opinion au sujet de notre évaluateur selon laquelle il n'aurait pas fait son travail adéquatement.

**Monsieur Simard** demande si l'arrêt du déneigement sera accepté après vérification.

**Monsieur Jocelyn Doucet** demande envers qui il serait injuste en faisant faire une contre-évaluation afin de pouvoir garder son chalet. Sa conjointe nous fait part du grand écart entre l'évaluation de la municipalité et la contre-évaluation.

**Monsieur Lucien Lavoie** nous demande le coût des terrains que la Municipalité a achetés à monsieur Marc-André Dumais. Il nous indique également que, lors du dernier Folklore, la température de la salle du Centre communautaire était basse. Il demande s'il serait possible d'installer des thermostats électroniques et un nouveau gradateur pour la lumière. Il voudrait savoir si la borne sèche que nous avons achetée à Girardville est en métal ou en fibre de verre.

11-321

17. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE

Que la séance soit et est levée à 21 h 25.

Fait et passé à Albanel en ce septième jour de novembre 2011.

---

ÉVANGELINE PLOURDE, maire

---

RÉJEAN HUDON, directeur général